

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1355 Société : RAM 94539

Actif Pensionné(e) Retraite Autre :

Nom & Prénom : BOU-MIA EL HABIB

Date de naissance : 25-12-1950

Adresse : LOT, ANNEXE N°18 SIDI NAZAROUF

CASABLANCA

Tél. : 06 68 87 64 78 Total des frais engagés : 3025,50 Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 1/10/2021

Nom et prénom du malade : THAILI-NAJAT Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : AUREOPATIE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 14 OCT. 2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/10/21	G2		30000	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AMINE SARL Leïla EL KOUHENE Loyer Amine, n° 60 Loyer Casablanca Sidi Maârouf - Casablanca Tél. : 0522 97 25 85	20/10/21	225,50

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
2500,00	20/10/21					2500,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	21433552 00000000	 D 00000000 35533411	 G 00000000 11433553
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
	MONTANTS DES SOINS			
	DATE DU DEVIS			
	DATE DE L'EXECUTION			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dulipina neq. 1 fl ip eff
15.80 ₦ cp x 21

S.V

Niv C

1 cp 11

T = 225.80



LOC TEARS
Eye Drops



Docteur Youssef BELAHMER
OPHTALMOLOGISTE



الدكتور يوسف بلحمر
طب العيون

Spécialiste des Maladies & Chirurgies des yeux
CATARACTE : Chirurgie par PHACOEMULSIFICATION
MYOPIE : Traitement par LASIK - LASER EXCIMER
LASER ARGON YAG ECHOGRAPHIE RETINIENNE

136, Im. FARAJ N° 5 - LOT Lina - Sidi Maârouf - Oulad Haddou - 2^e Etage
Casablanca - Tél : 05 22 58 30 73 / 0700 756 754 - Urgences : 0661 32 90 66
E-mail : dr.belahmer@gmail.com

Sur Rendez-vous

Casablanca, le : الدار البيضاء في :

136، إقامة فرج رقم 5 - تجزئة لينا - سidi معروف - أولاد حدو - طريق الثني - الدار البيضاء
الهاتف : 0700 756 754 / 0522 58 30 73 - الحالات المستعجلة : 0661 32 90 66
البريد الإلكتروني : dr.belahmer@gmail.com

بالموعد

20/07/2021
20/07/2021
20/07/2021

THAÏLÌ NA ÑAÑ

OPTIC SIDI MAÂROU
Opticien Optométriste
Hay Najah Bloc I N°4
Sidi Maârouf-Casablanca
Tél: 0522 58 19 18

OD: + 5,00 (- 0,75 à 110°)

OC: + 5 (- 1 à 80)
anti-reflet
Mr p. Nair

OD: + 2,50 (Add 11)
2 paies séparé.

136, Im. FARAJ N° 5 - LOT Lina - Sidi Maârouf - Oulad Haddou - 2^e Etage
Casablanca - Tél : 05 22 58 30 73 / 0700 756 754 - Urgences : 0661 32 90 66
E-mail : dr.belahmer@gmail.com



نظارات سidi معرف
Optic Sidi Maârouf

Facture № 0^8686

Date : 12/10/21

Client : THAILI NAJAT

Mode de Règlement : chèque

Quantité	Désignation	P.U.	P. TOTAL
01	monture en VL >>	600,00	600,00
02	les verres flottants	OPTIC SIDT MAAROUFI Opticien Optométriste Anfa Hay Majan BLOC 1 N°4 Sidi Maârouf Casablanca Tél: 0522 58 19 18	
02	02: +5,50 (-0,75 a 110)	400,00	400,00
02	02: +5 (-1 a 80)	400,00	400,00
01	monture en VP >>	500,00	500,00
02	les verres flottants		
	Blocs		
02	02: +8,0 (-0,75 a 110)	300,00	300,00
02	02: +7,50 (-1 a 80)	300,00	300,00

Arrêtée la présente Facture à la somme de : deux
mille cinq Cents cts.

TOTAL TTC 1500.00